

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} juin 2017

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale 2016

Le Procès-verbal est adopté. Merci à ses auteurs Christoph Müller, Sabrina Burgat et Colette Rossat.

2. Allocution de Mme Evelyne Clerc, Doyen de la Faculté de droit

Je remercie la nouvelle présidente d'UniNExt de m'avoir invitée à vous présenter quelques éléments de l'année académique 2016/17 qui s'achève.

La rentrée a commencé sous de **nouveaux auspices** : une nouvelle LUNE (la loi sur l'Université), un nouveau rectorat, une nouvelle organisation des principaux organes de l'UniNE (remplacement du Sénat par une nouvelle Assemblée de l'Université, qui représente les 4 facultés et les 4 corps : corps professoral, collaborateurs de l'enseignement et de la recherches, étudiants et collaborateurs du PATB), un nouveau Conseil de l'Université nommé par le Conseil d'Etat, un nouveau vice-recteur issu de la Faculté de droit (le Prof. Olivier Guillod, en charge des affaires juridiques) et un nouveau décanat pour notre Faculté.

Une page s'est aussi tournée dans les objectifs de l'UniNE, avec une année 2016/17 occupée à la préparation d'une vision stratégique à 10 ans, d'un nouveau plan d'intentions 2018-21 où chaque Faculté – dont la nôtre – a été appelée à faire des propositions.

Ces changements interviennent dans un contexte budgétaire difficile, qui met la Faculté de droit au défi de proposer des solutions créatives pour réaliser de nouveaux projets et préserver l'attractivité de ses cursus.

Les nouveautés de la rentrée 2016/17, pour la Faculté de droit (FD), ont été l'entrée en fonction de la Prof. Nadja Capus, en **droit pénal et procédure pénale**. Son arrivée a coïncidé avec le lancement d'une nouvelle orientation du Master of Law, en « Droit pénal et Criminologie ». A nouvelle orientation, nouveaux cours : « Appréciation des preuves », « Droit pénal économique », « Droit pénal administratif » et « Victimes : de la psychologie au droit ». Ces cours renforcent une panoplie déjà riche, avec des matières comme « Droit pénal et procédure pénale des mineurs », « Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale » ou, de manière plus classique « Procédure pénale ».

Cette année a aussi été celle de la dernière pirouette neuchâteloise du Prof. Yvan Jeanneret, comme co-organisateur avec le Prof. Kuhn du procès fictif, un des *highlights* de l'automne judiciaire. Le cas, classiquement abracadabrantesque, concernait une société neuchâteloise ayant créé une plateforme d'échange en monnaie virtuelle, plateforme sur laquelle un hacker était parvenu à s'introduire et à dérober 900 Bitcoins à un investisseur. Des équipes d'étudiants jouant le rôle de

parties au procès pénal, dans la salle du Grand Conseil, au Château. Le public était composé d'autres étudiants, des parents et amis venus admirer leurs enfants « *live* », des collégiens intéressés à se lancer dans des études de droit, et les médias locaux.

Autre fait marquant : plusieurs membres actuels ou anciens de notre Faculté, se sont vus décerner des **prix prestigieux ou ont gagné d'autres honneurs** :

- Le prix de l'Institut neuchâtelois a été décerné au Prof. Yves SANDOZ, spécialiste en droit humanitaire, alumnus de la Faculté de droit de l'UniNE et premier président d'UniNExt.

- Le Prof. Petros C. MAVROIDIS a reçu de l'American Society of International Law le Certificate of Merit in a Specialized Area of International Law pour son ouvrage en deux volumes, 'The Regulation of International Trade'.

- Docteure en droit de l'Université de Neuchâtel, Mélanie LEVY a été distinguée par le Prix Nexans.

- Doctorante de la Faculté de droit, Delphine YERLI a obtenu le premier Prix de l'Ordre Romand des Experts Fiscaux (Oref) 2016, pour un travail sur le régime fiscal des patent box.

- Enfin, une équipe d'étudiants de l'UniNE a brillé à nouveau dans un concours interuniversitaire, en remportant la phase écrite de la Swiss Moot Court et en terminant 4^e de la phase orale.

- Last but not least, la Prof. Cesla AMARELLE, spécialiste reconnue du droit des migrations, a été élue au Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Lors de la cérémonie de **remise des diplômes**, la Faculté de droit a délivré 207 titres : 89 bachelors, 107 masters et 11 doctorats.

Un autre point fort de la FD est sa **formation continue** très dynamique :

Au titre des formations **certifiantes**, l'Institut de droit de la santé (IDS) offre des formations uniques en Suisse de CAS, DAS et MAS en droit de la santé, et collabore avec la Swiss School of Public Health Plus (SSPH+) et avec l'Ecole romande de santé publique. La Faculté de droit de Neuchâtel offre un CAS en droit des migrations, en coopération avec les universités de Fribourg et Berne. Le grand succès de ce CAS BeNeFri reflète les difficiles questions juridiques soulevées par les phénomènes migratoires. En collaboration avec l'Université de Lucerne, la FD organise un CAS en arbitrage. Enumérer toutes les formations organisées nécessiterait de supprimer l'apéritif et le repas qui vous attendent. Je mentionnerai encore deux nouveaux CAS mis sur pied durant cette année 2016/17 et qui prendront leur envol à la prochaine rentrée académique : un CAS en fiscalité des PME, en collaboration avec la HEG Arc, ainsi que des CAS et DAS en droit du sport, un autre domaine de niche où notre Faculté s'illustre particulièrement.

Parmi les formations continues **non certifiantes**, les professeurs de la FD organisent durant toute l'année des colloques et des séminaires destinés aux praticiens du droit, souvent en lien avec des publications. Je n'en mentionnerai que quelques-uns : le Séminaire du droit du bail – une star – dont l'organisation est dédoublée en raison de son succès –, la Journée de formation continue à l'attention des avocats et des

magistrats, les Journées des start-up, des PME et de l'innovation, les Journées de l'arbitrage international, et tant d'autres. C'est un service que la FD rend à la cité, une source de rayonnement pour l'UniNE et un moyen d'accroître l'interaction entre la recherche scientifique et la pratique.

Je conclurai ce bref tour d'horizon avec les **Métiers du droit**, une réalisation commune de la Faculté de droit, d'UniNExt et de l'ANED. Dans une formule revisitée et durant un après-midi complet, des professionnels du droit (avocat, juriste bancaire, diplomate, juge, ...) ainsi qu'une « chasseuse de tête » ont expliqué quelles carrières s'offrent après des études de droit, comment améliorer son employabilité et quelles sont les attentes actuelles et les critères de sélection des employeurs. Cette manifestation a connu un succès considérable, avec la participation de plus de 230 étudiants universitaires et lycéens. La plupart des conférenciers étaient d'anciens étudiants de la FD, dont les parcours professionnels constituent autant de modèles propres à inspirer nos actuels et futurs étudiants.

Je voudrais remercier ici UniNExt, et sa présidente Eliane Chappuis, pour son soutien relationnel et promotionnel dans cette entreprise.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

3. Rapport de la présidente

Activités

L'année a été largement consacrée à l'organisation de la « Journée des métiers du droit », complètement repensée grâce à l'appui du doyen. Nous avons étoffé la palette des intervenants, au nombre de 8 cette année, provenant des horizons les plus divers, et ouvert la manifestation aux étudiants en bachelor et aux lycéens romands, alors qu'auparavant seuls les étudiants en master étaient invités. Résultat tout à fait concluant puisque plus de 200 jeunes ont participé à la journée.

Inutile de préciser que la gestion d'une manifestation de cette ampleur n'aurait pas été possible sans l'important engagement d'Evelyne Clerc et de son équipe, ainsi que de tout le Comité d'UniNExt. Un immense merci à eux. Espérons que cette journée aura incité de nombreux jeunes à étudier à Neuchâtel et aura suscité des vocations pour l'un ou l'autre métier juridique présenté...

Pour donner suite à la participation d'UniNExt au printemps culturel 2015, consacré alors à l'Iran, nous avons soutenu cette année un « Café scientifique » organisé dans le cadre du Printemps culturel 2017 dont le thème général est « Carrefour Sarajevo ».

« Justice internationale : La leçon des Balkans » tel était le titre de la conférence de Dick Marty, un Alumnus de la Faculté de droit, qui est revenu sur son rapport de 2010 sur le trafic d'organes au Kosovo. Les interventions consécutives à cette conférence ont montré, si besoin était, à quel point les esprits sont encore sensibles à l'évocation de cette région des Balkans.

Soutien à des activités de l'Université

UniNExt a renouvelé cette année son soutien de 2'000.- aux étudiants neuchâtelois participant au Vis Moot Court.

Prix UniNExt

Comme les années passées, UniNExt a délivré un prix à un brillant mémoire de Master présenté à la Faculté de droit. La lauréate, Florence Quadroni, vous présentera tout à l'heure son travail consacré aux médecines complémentaires dans le système de soins suisse.

Représentation

UniNExt était représenté au Dies Academicus et à la remise des diplômes de la Faculté de droit.

Gestion des membres et site internet

Le nombre de membres UniNExt évolue très positivement. Nous avons eu 120 adhésions cette année. Nous sommes presque 1'400 membres aujourd'hui, et plus de 80 ce soir pour l'AG. Un beau résultat.

Notre site internet est un outil de communication important. Il est régulièrement consulté. Là aussi, les chiffres sont en augmentation.

J'aimerais saisir l'occasion pour remercier très sincèrement Viviane Perratone, assistante de direction à la Faculté qui assure toute la gestion des membres et la gestion courante d'UniNExt et Cindy Leschaud qui s'occupe de notre site internet et des travaux de graphisme pour notre communication. Au nom du Comité, je les remercie toutes deux pour leur précieux appui et leur grande disponibilité.

Perspectives

Le Comité d'UniNExt poursuivra l'encouragement de projets en lien avec la Faculté de droit et en faveur des étudiants en droit. Et nous continuerons d'encourager l'adhésion à UniNExt de nouveaux et d'anciens diplômés. Car bien sûr, plus nous serons nombreux, plus nos projets pourront être ambitieux.

Une des priorités pour l'année à venir est de parvenir à optimiser la collaboration entre UniNExt et la SAN et nous œuvrerons pour que cette dernière fonctionne clairement comme une association faîtière, en tous cas pour ce qui concerne les Alumni de la Faculté de droit. J'espère que nous serons en mesure de vous donner de bonnes nouvelles à ce sujet lors de la prochaine AG.

UniNExt continuera en outre à développer son site internet de manière à en faire le principal outil de communication de l'Association et une véritable aide au réseautage. A cet égard, n'oubliez pas de nous informer de vos changements d'adresses et autres coordonnées afin d'être tenus au courant de nos activités. Vous pouvez d'ailleurs faire ces modifications directement sur le site www.uninext.ch.

Je ne voudrais pas conclure ce rapport sans adresser les chaleureuses félicitations d'UniNExt au prof. Yves Sandoz, fondateur et 1^{er} président d'UniNExt, qui a reçu il y a quelques semaines le Prix de l'Institut neuchâtelois pour sa remarquable contribution dans le domaine du droit humanitaire et en particulier du droit des conflits.

4. Présentation des comptes 2016 par la trésorière d'UniNExt, Sabrina Burgat

Sabrina Burgat présente les comptes. Ceux-ci ont été affichés à l'écran. Le dernier exercice présente un bénéfice de CHF 8'455.35. La fortune s'élève à CHF 26'943.84.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes, décharge au Comité

Lecture du rapport est donnée par Federica Steffanini et Valentin Botteron. Les vérificateurs de compte ont examiné le compte de résultat et le bilan de clôture. Pour le surplus, ils ont procédé à une vérification exhaustive des pièces justificatives. Ainsi la totalité des opérations comptables a été vérifiée. Les vérificateurs constatent avec satisfaction que depuis quelques années l'Association dégage un bénéfice. La santé financière de l'Association est ainsi assurée et ils l'encouragent à continuer sur cette voie.

Ils ont plaisir à relever que les comptes ont été tenus de manière régulière et complète pour le dernier exercice. Par conséquent, ils recommandent à l'Assemblée l'approbation de ceux-ci et l'octroi de la décharge au Comité UniNExt.

6. Prix UniNExt 2016

Comme dit plus haut, le Prix UniNExt a été décerné en 2016 à Florence Quadroni pour son excellent travail de Master réalisé sous la conduite du prof. Olivier Guillot : « Les médecines complémentaires dans le système de soins suisse » Florence Quadroni présente brièvement son travail.

7. Divers

La question est posée de savoir quelle est la collaboration entre UniNExt et la SAN.

Cette dernière offre un certain nombre d'avantages que les membres d'UniNExt devraient mieux connaître et dont ils devraient pouvoir profiter.

La présidente explique que les membres d'UniNExt peuvent profiter des avantages proposés par la SAN. Elle reconnaît cependant que le fonctionnement entre les deux associations est flou et susceptible d'amélioration. Une rencontre avec le nouveau président de la SAN Loris Petris a déjà eu lieu et les deux présidents reconnaissent la nécessité de trouver un mode de fonctionnement convenant aux deux associations.

Neuchâtel, 4 avril 2018.

Le procès-verbal a été rédigé par :

Evelyne Clerc, Sabrina Burgat et Eliane Chappuis